

Frais Annexes Eau*Commune de Peynier**Tarifs au 01/01/2026*

	Total H.T. en euros	Taux de T.V.A en %	T.V.A.	TOTAL T.T.C en euros
Prestations liées au service de l'abonné				
FRAIS DE FERMETURE ET REOUVERTURE DU BRANCHEMENT (Article 23 du Règlement de Service)				
Pénalités pour retard de paiement 1ère relance	3,77	0,00	0,00	3,77
Pénalités pour retard de paiement 2ème relance	35,85	0,00	0,00	35,85
Fermeture de branchement	35,85	10,00	3,59	39,44
Lettre avant résiliation	31,54	10,00	3,15	34,69
Réouverture de branchement	35,85	10,00	3,59	39,44
Intervention au lieu de livraison des eaux	35,85	10,00	3,59	39,44
Participation aux frais de rejets bancaires (par rejet)	6,77	10,00	0,68	7,45
INFRACTIONS AU REGLEMENT (Article 15-8 du Règlement de Service)				
Manœuvre sur branchement, compteur, installations pour desserte à la jauge, rupture de scellés	120,52	10,00	12,05	132,57
Utilisation de l'eau à d'autres fins que celle prévue à l'abonnement souscrit	241,04	10,00	24,10	265,14
Astreinte par jour en cas de non respect des obligations de mise en conformité après le délai qui lui aura été signifié par le Service de L'Eau	13,95	10,00	1,39	15,34



Notre territoire est si précieux